

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

ZONE HUMIDE

Nom	Bandré
Situation Géographique	Commune de Bandré
Typologie	Complexe marécageux littoral
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe) <input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte <input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	<input checked="" type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux) <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes) <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>
--	--

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Ensemble de zones humides fonctionnelles et de zones modifiées situées en zone littorale dans l'anse Bandré, alimentées par plusieurs cours d'eau, sous l'influence de 2 rivières pérennes Mro oua Mouhou et Mro Oua Dagoni et la mangrove à l'aval

DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	121,6 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	16,42 ha environ (hors mangrove)
Principaux types de milieux humides :	Ripisylve ; Erythrinaie et prairies humides; Raphiaie marécageuse ; Arrière mangrove ; Mangrove
Code Corine Biotope étendu DOM le plus proche :	14.01 Mangrove et arrière mangrove ; 59.20 Marais et prairies humides.

DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	121,6 ha
Description des milieux :	Mosaïque de milieux humides insérés selon un gradient de submersion, et plus ou moins modifiés par l'homme

BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :

Climat (classes de climat) :
 Zone pluvieuse : de 800 à 1200 mm/an

Météo (station de météo de référence) :

Hydrologie (régime) :

Occupation des sols / Activités dominantes

Plaine alluviales cultivées : cultures vivrières (bananiers, cocotiers, fruitiers...)
 Réserve forestière des monts Bénara en tête de bassin versant pour la partie nord de la zone et celles des Crêtes du Sud pour la partie sud
 Arrière-mangrove et mangrove à l'exutoire

USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
Infrastructure routière RN3 Constructions Cultures vivrières, fruitières et maraîchères Pâturage	Pollution chronique par les hydrocarbures (RN3) Mise en cultures Rejet de déchets	Directe <input checked="" type="checkbox"/> Indirecte <input type="checkbox"/>

INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau : Mer/océan Cours d'eau Eaux de crues Nappe phréatique
 Source Pluies Artificielle

et permanence d'entrée d'eau : Permanente Saisonnière Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :

Sortie d'eau : Aucune Permanente Intermittente Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :

Inondabilité : Jamais inondé Exceptionnellement inondé Régulièrement inondé
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement

Diagnostic fonctionnel :

Zones d'eau libre
Mosaïque de milieux humides variés : Ripisylve ; Erythrinaie et prairies humides ;Raphiaie ; Arrière-mangrove, Mangrove.
Zone d'expansion des crues

Principal facteur d'influence : Météorologie : régime pluviométrique subtropical

FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie : rétention des eaux de ruissellement et sédiments /zone d'expansion des crues/ alimentation des nappes ; rôle naturel de protection contre l'érosion.
Hydrobiologie: zone particulière de reproduction : et d'alimentation(insectes aquatiques et faune marine)
Ecologie : favorisation de l'avifaune des zones humides , intérêt paysager et valeur scientifique
Agriculture : cultures vivrières et pâturage

Principal facteur d'influence : Aménagements agricoles

INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter
Intérêt floristique modéré à fort (mosaïque de milieux, certains, de fort intérêt patrimonial, d'autres de faible intérêt)
Intérêt faunistique : à compléter

Principal facteur d'influence : Dépôts sauvages
Pollutions chroniques

STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Propriété privée
Domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

GESTION

Plan de gestion élaboré OUI NON

Date de réalisation : Date de mise en œuvre :

Objectifs du plan de gestion :

Gestionnaire du site :

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Contrats de rivières, SAGE, programmes Life ...

Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques)/ statut mangrove : domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte

Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien, Service Environnement et Forêt

INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

Atlas des mangroves de Mayotte Laulan Priscilla SENV / DAF 2006.

CREMADES C, 2010, *Cartographie et dynamique des habitats naturels des mangroves de Mayotte*, Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte, 70p.

PROTECTION

Lister les mesures de protection :

Statut mangrove : Domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Contribue à l'absorption de l'excédent hydrique

Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement amont

Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction des insectes aquatiques, l'abreuvement de la faune terrestre, la reproduction et l'alimentation de la faune marine.....

Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières et pâturage

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu globalement assez bien conservé

Menaces : Pollutions chroniques, déchets

Tendances évolutives : diminution des surfaces du fait des cultures vivrières

Orientations d'action

Valoriser le site en tant que réservoir de biodiversité : Erythrinaie, Raphiaie
canalisation des pollutions potentielles RN 3

DONNEES GENERALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre

Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :	Collectivité Départementale	Commune(s)	Code INSEE
	Mayotte	Bandré	98503

Coordonnées Universal Transverse Mercator		Altitude (en m)	Superficie (en ha)
X	Y		
521765	8574432	7m	117,2environ

Référence carte IGN (1/25000) : 4410 SUD île de Mayotte - Sada

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PRISES DE VUES

Bandrélé



▲ Anse Bandrélé



▲ Embouchure Mro oua Mouhou



▲ Prairie à *Ipomea aquatica* Erythrines au second

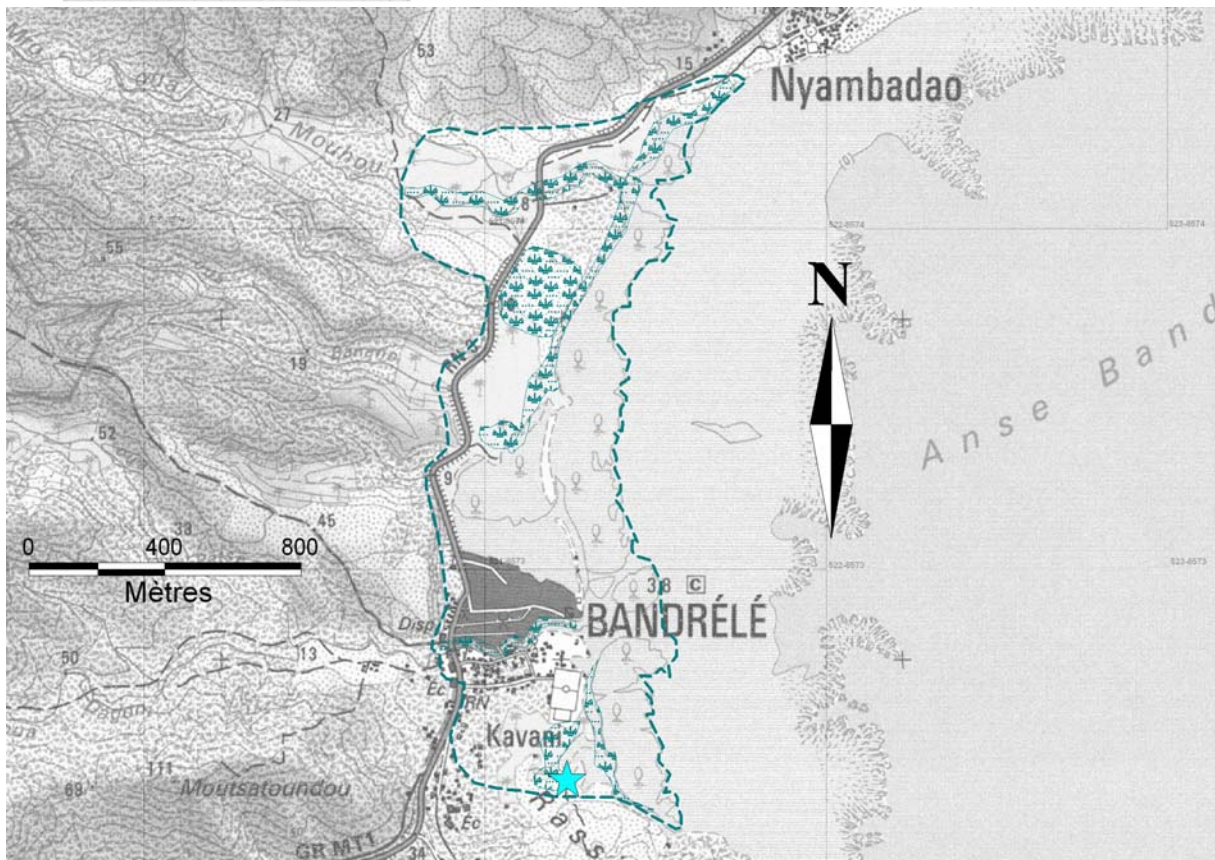


▲ Mro oua Dagoni

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PLAN DE SITUATION

Bandrélé



D'après carte IGN 1/25000

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

INVENTAIRE FLORISTIQUE

Bandré

- Zone humide située dans l'anse Bandré entre deux agglomérations Nyambadao et Bandré, face à l'îlot du nom de ce dernier ; elle est délimitée en amont par les réserves des Monts Bénara et des Crêtes du Sud et en aval par la mangrove.
- Située sur la commune de Bandré, cette zone humide réunit un complexe de milieux différents en plaine littorale, alimentés par de nombreux cours d'eau et occupés par les activités humaines
- Ripisylve : les abords du Mro oua Mouhou abritent une végétation très hétérogène variant des espèces indigènes *Erythrina fusca*, *Ficus Sycomorus*, *Barringtonia racemosa*, *Alangium salvifolium* à celles exotiques voire envahissantes comme le lantana *Lantana camara*, l'avocat marron *Litsea glutinosa* ; les rives sont ceinturées par des cultures ou des friches à *Senna obtusifolia*. Au niveau de l'embouchure, les berges vaseuses accueillent les palétuviers *Avicennia marina*, *Xylocarpus granatum* associé à l'arbre *Hibiscus tiliaceus*. En amont une laverie est aménagée.



▲ Inflorescence *Barringtonia racemosa*



- Ripisylve : Le Mro oua Dagoni qui se déverse au cœur du village de Bandré est un milieu très anthropisé, soumis aux lessives quotidiennes, peuplé de Bambous, *Bambusa vulgaris*, d'arbre à pain *Artocarpus altilis* et tapissé d'*Ipomea pes-caprae* à l'embouchure.

- Erythrinaie et prairies humides: vaste zone située en plaine littorale totalement inondée composée de grands arbres épineux de 20m de haut : *Erythrina fusca* . L'étage inférieur organisé en prairies se caractérise par des ourlets à végétation hygrophile : *Ipomea aquatica* essentiellement mais aussi associations à *Alternanthera sessilis*, *Cyperus iria*, *Mariscus kraussii* (Cyperacées) avec la présence du songe cultivé *Colocasia esculenta*. A proximité des prairies, un groupe d'érythrinae installées sur un cours d'eau forment une forêt assez dense avec une régénération importante. Délimitée à l'aval par l'arrière mangrove toute la zone est ponctuée de plantations de cocotiers *Cocos nucifera*



- Raphiaie sur vase : une petite tâche peuplée de palmiers *Raphia farinifera* installés sur sols vaseux est limitrophe avec l'arrière mangrove au centre de la zone humide. Différentes espèces enrichissent la raphiaie : *Pandanus maximus* mêlés aux cultures de bananiers, cocotiers, arequiers *Areca catechu* et songes *Colocasia esculenta*.



- Prairie humide à *Scoparia dulcis*, sur sol inondé provenant de l'écoulement des eaux de pluies dans le quartier Kavani au sud du village de Bandré. Cette herbe ubiquiste originaire d'Amérique, devenue pantropicale cohabite ici avec *Cyperus rotundus*, *Cyperus difformis* et *Senna alata*. La zone est soumise au pâturage. Un petit bassin à *Pistia stratioides* est aménagé à proximité du collège.

- Arrière-mangrove: mince cordon très fragmenté visible essentiellement au nord de la zone et dominée par une essence principale *Hibiscus tiliaceus*; située en arrière du cordon dunaire à *Ipomea pes-caprae* elle est entrecoupée de cultures vivrières, de cocotiers, d'arbres à pain et de friches à *Senna obtusifolia*

Plus au sud, le village de Bandré s'étend jusqu'à l'arrière mangrove dont la végétation est marquée par *Thespesia populneoides*, enrichie vers la pointe d'essences de forêt sèche : baobabs *Adansonia digitata*, *Tamarindus indica* et *Grewia glandulosa*. Dans cette partie, un tanne est aménagé et accueille quelques paillotes destinées à l'exploitation du sel ainsi qu'un écomusée.



- Eléments faunistiques : réservoir pour libellules et papillons dans les prairies humides ; en arrière-mangrove, crabes observés , avifaune : martin pêcheur hérons à compléter

D'une manière générale, l'intérêt de la zone humide de Bandréle tient d'avantage de sa fonction de régulation hydraulique que de sa richesse floristique bien que celle ci présente au centre de l'espace de fonctionnalité quelques milieux assez remarquables : Erythrinaie, Raphiaie ; cependant l'arrière mangrove se substitue aux aménagements agricoles et à l'urbanisation au cœur du village de Bandréle. Des dépôts sauvages sont également à déplorer.



Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site de Bandrélé

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN							
INDEX COMMENTÉ DE LA FLORE VASCULAIRE (Trachéophytes) DE MAYOTTE [version 2010.1 // mise à jour du 22 février 2010]							
Coordinateur : V. Boulet [Auteurs principaux : F. Barthelat, V. Boulet, G. Viscardi ; Collaborateurs : F. Picot, M. Mchangama, B.A. Sifari]							
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	Nom vernaculaire	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE	Abondance globale dans la zone
<i>Acacia auriculiformis</i> A. Cunn. ex Benth.	Fabaceae		Q	0	4		i
<i>Acacia farnesiana</i> (L.) Willd.	Fabaceae	Mugu m'tsinzano	X	0	3		+
<i>Achyranthes aspera</i> L.	Amaranthaceae		l	0	X		1
<i>Acrostichum aureum</i> L.	Pteridaceae		l	0	X		i
<i>Adansonia digitata</i> L.	Malvaceae	mbuii	l	0	X		r
<i>Alangium salviifolium</i> (L. f.) Wangerin	Cornaceae		l	0	X		r
<i>Albizia lebbek</i> (L.) Benth.	Fabaceae	bunwara	X	0	5		r
<i>Alchornea alnifolia</i> (Baill.) Pax et K. Hoffm.	Euphorbiaceae	Kalamoro	l	GC	X		+
<i>Alternanthera sessilis</i> (L.) R. Br. ex DC.	Amaranthaceae		l	0	X		1
<i>Areca catechu</i> L.	Arecaceae	mvovo	X	0	4		+
<i>Artocarpus altilis</i> (Parkinson) Fosberg	Moraceae		Q	0			+
<i>Avicennia marina</i> (Forssk.) Vierh.	Acanthaceae	Msiri	l	0	X		r
<i>Azima tetraclantha</i> Lam.	Salvadoraceae		l	0	X		i
<i>Bambusa vulgaris</i> Schrad. ex Wendl.	Poaceae	mbambou	X	0			r
<i>Barringtonia racemosa</i> (L.) Spreng.	Lecythidaceae	Msilibari	l	0	X		r
<i>Broussonetia greveana</i> (Baill.) C.C. Berg	Moraceae	mlandrema	l	GC	X		r
<i>Caesalpinia bonduc</i> (L.) Roxb.	Fabaceae	mtso	l	0	X		r
<i>Cajanus cajan</i> (L.) Millsp.	Fabaceae	mtsuzi	Q	0			r
<i>Calophyllum inophyllum</i> L.	Clusiaceae	Mtondro	l	0	X		r
<i>Cassytha filiformis</i> L.	Lauraceae	chirounga kangué tandri	l	0	X		i
<i>Cephalocroton leucocephalus</i> (Baill.) Müll.Arg.	Euphorbiaceae	Tandri ndjeu	l	GC	X		r
<i>Cocos nucifera</i> L.	Arecaceae	mnadzi irachi	X	0			2
<i>Colocasia esculenta</i> (L.) Schott	Araceae	majimbi	Q	0			+
<i>Colubrina asiatica</i> (L.) Brongn.	Rhamnaceae	mori pouvou	l	0	X		+
<i>Commelina diffusa</i> Burm. f.	Commelinaceae	Domoure titi m'routoutou	l	0	X		r
<i>Cordia myxa</i> L.	Boraginaceae	mrovu	X	0	3		r
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers.	Poaceae		l	0	X		+
<i>Cyperus difformis</i> L.	Cyperaceae	Ndrawe masera	l	0	X		+
<i>Cyperus iria</i> L.	Cyperaceae						+
<i>Cyperus rotundus</i> L.	Cyperaceae		K	0			+
<i>Dendrobium umbellatum</i> (L.) Benth.	Fabaceae	Mtsohozi katso	l	0	X		r
<i>Dioscorea mayottensis</i> Wilkin.	Dioscoreaceae	mitrou	l		X		r
<i>Echinochloa colona</i> (L.) Link	Poaceae		l	0	X		+
<i>Eleusine indica</i> (L.) Gaertn.	Poaceae		l	0	X		1
<i>Entada polystachya</i> (L.) DC.	Fabaceae		l	0	X		r
<i>Entada rheedei</i> Spreng.	Fabaceae		l	0	X		r
<i>Erythrina fusca</i> Lour.	Fabaceae		l	0	X		1
<i>Erythrina variegata</i> L.	Fabaceae		l	0	X		i

<i>Ficus sycomorus</i> L.	Moraceae		I	0	X		r
<i>Grewia glandulosa</i> Vahl	Malvaceae		I	0	X		r
<i>Hibiscus tiliaceus</i> L.	Malvaceae		I	0	X		2
<i>Imperata cylindrica</i> (L.) Raeusch.	Poaceae		I	0	X		+
<i>Indigofera tinctoria</i> L.	Fabaceae		X	0			+
<i>Ipomoea aquatica</i> Forssk.	Convolvulaceae		I	0			1
<i>Ipomoea pes-caprae</i> (L.) R. Br.	Convolvulaceae		I	0	X		1
<i>Kyllinga elata</i> Steud.	Cyperaceae		K	0			+
<i>Lantana camara</i> L.	Verbenaceae		X	0	5		1
<i>Leptadenia madagascariensis</i> Decne.	Apocynaceae		I	GC	X		r
<i>Leucaena leucocephala</i> (Lam.) de Wit	Fabaceae		X	0	5		+
<i>Ludwigia abyssinica</i> A. Rich.	Onagraceae		K	0			+
<i>Mangifera indica</i> L.	Anacardiaceae		X	0			1
<i>Mariscus kraussi</i> Hochst.	Cyperaceae	Ndrawe ntiti	I		X		+
<i>Merremia peltata</i> (L.) Merr.	Convolvulaceae		I	0	X	0	i
<i>Mimosa pudica</i> L.	Fabaceae		X	0	3		1
<i>Mimusops comorensis</i> Engl.	Sapotaceae		I	C	X		r
<i>Morinda citrifolia</i> L.	Rubiaceae		I	0	X		+
<i>Musa x paradisiaca</i> L.	Musaceae		Q	0			2
<i>Ocimum gratissimum</i> L.	Lamiaceae		K	0			+
<i>Pandanus maximus</i> Martelli	Pandanaceae	Droa Ndrume	I	C	X		r
<i>Panicum maximum</i> Jacq.	Poaceae		I	0	X		r
<i>Paspalum conjugatum</i> P.J. Bergius	Poaceae		I	0	X		+
<i>Phoenix reclinata</i> Jacq.	Arecaceae		I	0	X		+
<i>Pistia stratiotes</i> L.	Araceae		X	0			r
<i>Premna serratifolia</i> L.	Lamiaceae		I	0	X		r
<i>Pterocarpus indicus</i> Willd.	Fabaceae		Q	0	1		r
<i>Raphia farinifera</i> (Gaertn.) Hyl.	Arecaceae		I	0	X		+
<i>Scoparia dulcis</i> L.	Scrophulariaceae		K	0		0	1
<i>Senna alata</i> (L.) Roxb.	Fabaceae	Hasa ndrume	X	0	3		r
<i>Senna obtusifolia</i> (L.) H.S. Irwin et Barneby	Fabaceae		X	0	3		2
<i>Sporobolus tenuissimus</i> (Mart. ex Schrank) Kuntze	Poaceae		I	0	X		+
<i>Stachytarpheta urticifolia</i> Sims	Verbenaceae		X	0			+
<i>Tamarindus indica</i> L.	Fabaceae		I	0	X		r
<i>Terminalia catappa</i> L.	Combretaceae		I	0	X		r
<i>Thespesia populneoides</i> (Roxb.) Kostel.	Malvaceae		I	0	X		+
<i>Typhonodorum lindleyanum</i> Schott	Araceae		I	0	X		r
<i>Vigna unguiculata</i> (L.) Walp.	Fabaceae		K	0			+
<i>Vitex trifolia</i> L.	Lamiaceae		I?	0	X		i
<i>Xylocarpus granatum</i> J. König	Meliaceae		I	0	X		r
<i>Xylocarpus moluccensis</i> (Lam.) M. Roem.	Meliaceae		I	0	X		r

Légende

i : 1 individu
 r : quelques individus
 + : < 1 %
 1 : 1 < 5 %
 2 : 5% < 25%

Statut I : indigène
 K : Cryptogène
 Q : Cultivé
 X : exotique (introduite)
 GC : Madagascar et